

PRET de 110.000.000 de F à la Caisse Centrale de Coopération Economique.

Le MAIRE. - Cette demande est traduite dans une lettre qui a été adressée le 8 Janvier 1960 en suite des entretiens que j'avais eus à Paris avec la Caisse Centrale de Coopération Economique et des entretiens qui ont eu lieu ici entre M. REYDELLET et moi-même et M. Postel-Vinay, Directeur Général de la Caisse Centrale.

Dans cette lettre j'ai fait un exposé assez complet, bien que succinct, des problèmes qui nous intéressent et qui sont susceptibles de recevoir une solution par une aide de la Caisse Centrale de Coopération Economique, c'est à dire les rues de Saint-Denis, l'adduction d'eau dans les écarts: Bretagne - Domenjod - Bois de Nèfles - Montgaillard - Saint-François et Moufia, - la construction d'écoles et le cas échéant l'électrification complète des écarts et l'aménagement de l'électrification du Centre-Ville.

Après les entretiens que nous avons eus avec M. le Directeur Général de la Caisse Centrale de Coopération Economique, également avec le Représentant de la Caisse Centrale à la Réunion, nous avons convenu de demander 110.000.000 de F CFA, qui seraient répartis ainsi

- Rues .....	50.000.000
- Eau .....	40.000.000
- Ecoles .....	20.000.000
	110.000.000
	=====

En ce qui concerne les rues de Saint-Denis, puisque le budget est voté, nous allons consacrer tout de suite 8 millions à certaines réfections. Je signale que déjà les travaux sont entrepris par la SBGEFOM; tout d'abord la Place de la Petite Ile qui est absolument transformée. La rue d'Après qui est en réfection actuellement et ensuite nous allons entreprendre du côté du Camp Osoux la rue Philibert et la ruelle de Lescaubles et probablement la rue Jean Châtel. La rue Monthyon sera entreprise aussitôt que possible.

M. MONDON. - Et le Boulevard de la Source, Monsieur le Maire?

M. GALLARD. - Vous savez, Messieurs, que les gens qui habitent dans les hauts de la Ville sont très délaissés et ils ont même l'impression d'être abandonnés. Ils n'ont pas d'eau et ils n'ont pas de route.

Le MAIRE. - Pourquoi n'ont-ils pas d'eau?

M. GALLARD. - Je parle des gens qui habitent au-dessus du Boulevard de la Source.

M. REYDELLET. - M. GALLARD, le réservoir qui se trouve <sup>au M</sup> ~~à~~ doit certainement alimenter toute cette région ?

Le MAIRE. - Pourquoi n'a-t-on pas signalé ce manque d'eau?

M. REYDELLET. - Seulement, <sup>le</sup> S.E.R. nous répond qu'il n'y a pas suffisamment de pression dans leur canalisation pour monter au-dessus de la propriété de M. CAZAL.

M. GALLARD. - Malheureusement, les gens vous disent qu'avant l'adduction d'eau, ils avaient de l'eau. D'ailleurs j'ai déjà fait plusieurs interventions à ce sujet.

Le MAIRE. - M. GALLARD, voulez-vous que nous allions sur place, voir ce qu'il y a lieu de faire?

M. GALLARD. - Je suis entièrement à votre disposition, M. le Maire.

Le MAIRE. - Messieurs, je vous demande de bien vouloir m'autoriser, si la Caisse Centrale répond favorablement à notre demande, à passer une convention avec cet organisme pour un prêt de 110.000.000 de francs C.F.A.

Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE. - Messieurs, puisque nous parlons de réfection des rues de la Ville, je vous demande l'autorisation de passer un marché avec la S.E.G.E.F.O.M. pour les travaux de modernisation de divers tronçons de rues de la Ville de Saint-Denis par le procédé " SOL-EMUL ".

Ce marché s'élève à la somme de 5.055.986 F.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE. - Messieurs, puisque je viens de parler des rues de Saint-Denis et de la Place de la Petite Ile, je vais donner la parole à M. Georges MESNIER.

M. MESNIER. - Messieurs, voici ce dont il s'agit. Étant Ancien Combattant de Verdun, j'avais, lors de la séance du 7 Novembre 1958, demandé si, ici dans la capitale de l'Ile de la Réunion, le Conseil Municipal accepterait d'avoir une rue ou une place de Verdun. Je rappelle que le Comité qui s'est constitué en France lors de la commémoration du 47ème anniversaire de la bataille de Verdun avait décidé que dans toutes les Villes de France une place ou une rue porte le nom de Verdun. Ce qui fait qu'en France il n'y a pas une ville ou un petit village qui n'a pas sa rue, ou sa Place ou son avenue de Verdun.

J'ai eu, l'autre jour, l'occasion d'aller à la Petite Ile. J'ai vu, en effet, comme l'a dit tout à l'heure M. le Maire, qu'en avait fait une petite place très agréable, asphaltée, où les gosses peuvent venir jouer, surtout dans ce quartier très peuplé. Mais, j'ai remarqué que cette place n'avait aucun nom, je vous propose donc, mes chers collègues, de l'appeler: Place de Verdun. Je crois que vous ne verrez aucun inconvénient.

Le MAIRE. - Vous avez entendu, Messieurs, la proposition de M. MESNIER, qu'en pensez-vous?

M. LEGROS. - Je trouve ce choix tout à fait heureux, puisque cette place est située au pied du mausolée de la Redoute.

M. MESNIER. - D'autre part, se trouvant à proximité de la Caserne, elle répond bien à cette appellation.

Messieurs, si vous acceptez cette proposition je vous demanderai de l'inaugurer le plus tôt possible.

A l'unanimité, le Conseil accepte la proposition de M. MESNIER.

M. MESNIER. - Mes chers collègues, je vous remercie au nom du Comité du Souvenir et je ne manquerai pas d'en faire part en France

Le MAIRE. - Je constate avec plaisir que le Conseil Municipal a été unanime à approuver la proposition de notre collègue MESNIER.